

# LISTE DE PIÈCES JUSTIFICATIVES POUR LA DELIVRANCE D'UN TITRE DE SEJOUR

Carte de séjour pluriannuelle « passeport talent – création d'entreprise »

L'étranger doit apporter les originaux, accompagnés d'une copie, des documents suivants (NB : les justificatifs doivent être accompagnés, le cas échéant, de leur traduction en français par un traducteur interprète agréé près une cour d'appel) :

### PREMIERE DEMANDE - DOCUMENTS SPECIFIQUES

#### **CHANGEMENT DE STATUT**

Demande de carte de séjour pluriannuelle portant la mention « passeport talent » « création d'entreprise » (L.421-16)

|              | code Agdrei : 4804  |
|--------------|---|
| $\checkmark$ | Diplômes au moins équivalent au grade de master, ou tout document justifiant de votre expérience professionnelle d'au moins 5 ans d'un niveau comparable.   |
| <b>V</b>     | Avis rendu par un organisme public sur votre projet de création d'entreprise.   |
| <b>V</b>     | Justification de vos moyens d'existence correspondant au salaire minimum de croissance correspondant à un temps plein.  |
| <b>V</b>     | Justificatif d'immatriculation de votre entreprise (statuts, extrait K ou Kbis) ou affiliation au régime social des indépendants (document à remettre pour la mise en fabrication de la carte de séjour). |
|              |   |

## RENOUVELLEMENT

## **DOCUMENTS SPECIFIQUES**

| V | Preuve de l'effectivite de l'activité de votre entreprise ayant justifie la delivrance de la carte.  |
|---|--|
|   | Justificatifs de ressources tirées de votre activité correspondant au moins au salaire minimum de croissance correspondant à un temps plein. |